



# La vie à Cadalen



N° 14 - Janvier 2011 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : http://www.cadalen.fr

## Sommaire

Édito.....p. 1	Kiwi, la solution internet.....p. 4	Le père Pradines nous a quitté .....p. 9
Brèves : Travaux.....p. 2	Le café des sports	Don de M <sup>me</sup> Bygodt
Illumination du clocher .....p. 3	PLU.....p. 5 à 7	Brèves.....p. 10
Salle des sports	Déchets ménagères .....p. 8	Tarifs communaux
Projet groupe scolaire		La parole aux associations .P.11 à 19

## Édito



Chaque début d'année est une nouvelle page à écrire, pleine d'espoirs et de promesses. C'est donc très sincèrement que le conseil municipal et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs vœux, pour que cette année 2011 voie se réaliser vos désirs les plus chers.

Pour l'équipe municipale, l'année 2011 marque la moitié du mandat. Certains dossiers importants se concrétisent, le projet école, le PLU. D'autres vont mobiliser notre énergie dès le début de cette année, le cabinet médical en particulier. C'est l'occasion pour nous de faire une évaluation du travail engagé, de réfléchir à ce qui a été fait et à la façon dont cela a été mené. En effet, pour moi, être maire ne va pas sans se poser certaines questions, comme, par exemple, la contradiction qui peut exister entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif.

Dans la société actuelle, l'individualisme est une des valeurs dominantes, on a souvent le sentiment que même jusque dans les plus hautes sphères, certains font parfois passer leurs intérêts propres en priorité. La recherche du profit personnel semble dicter leurs décisions aux grands patrons et à leurs actionnaires, imposant chômage, précarité à beaucoup d'entre nous, et creusant ainsi, l'écart qui existe entre les plus riches et les plus pauvres (savez-vous qu'en 2010, 2 millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté en France ?...).

Dans notre vie quotidienne, nous avons aussi régulièrement à nous positionner sur la frontière entre notre propre intérêt et l'intérêt commun. La gestion des affaires municipales n'échappe pas à cette règle.

A l'heure où nous déterminons le zonage du PLU, elle est mise en exergue puisque les décisions prises dans ce

cadre vont avoir des conséquences financières non négligeables. Nous sommes conscients de la disparité que cela va entraîner. Cependant, nous sommes garants de l'intérêt collectif, et les décisions prises au final seront motivées par le projet de développement que nous pensons le plus opportun pour l'avenir de Cadalen, et encadrées par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et le ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Nous travaillons avec une préoccupation constante de transparence, d'équité et d'intégrité. Bien sûr, toute décision, la plus impartiale soit elle, peut être remise en cause par ceux qui en sont à la marge. Les exemples sont nombreux : à un jour près, on ne peut pas inscrire son enfant à l'école; pour 2 km/h de dépassement, on est en excès de vitesse... Nous savons que nous ne pourrions pas satisfaire tout le monde, malgré l'écoute et l'intérêt que l'équipe municipale et moi-même apporterons à vos remarques. Vous pouvez consulter le dossier de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en mairie ou sur notre site internet. Nous restons bien sûr disponibles pour répondre à vos questions.

Je terminerai cet édit sur une note conviviale, en vous invitant à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 28 janvier à partir de 19h à la salle des fêtes de Cadalen. C'est avec plaisir que mes collègues élus et moi-même, nous partagerons ce moment d'échanges avec vous, autour d'un verre.

Bonne lecture, et encore une fois, bonne année à tous.

Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Maire de Cadalen

Je vous invite  
aux vœux de la  
municipalité  
le vendredi  
28 janvier  
à 19 h  
à la salle des  
fêtes

## Brèves : travaux



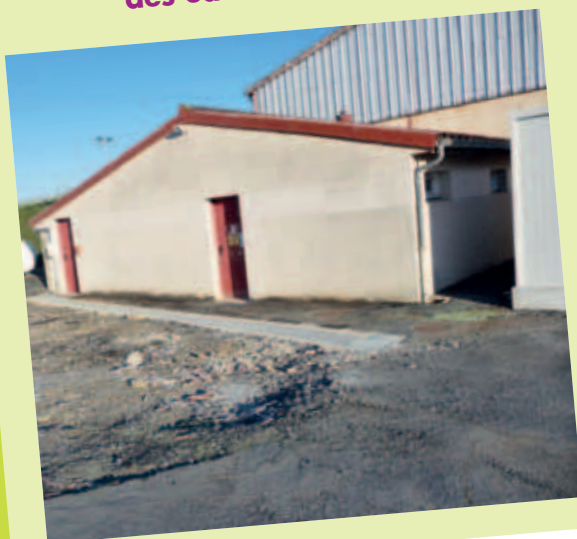
**Amélioration de l'éclairage  
au hameau du Bouriat  
et à la place de l'Oulmet**



**Columbarium de St Jean**



**Amélioration de l'écoulement  
des eaux au stade.**



**Renforcement électrique du stade  
et de la salle des sports**



**Bornes incendies aux Lizes  
et à la Faunié**



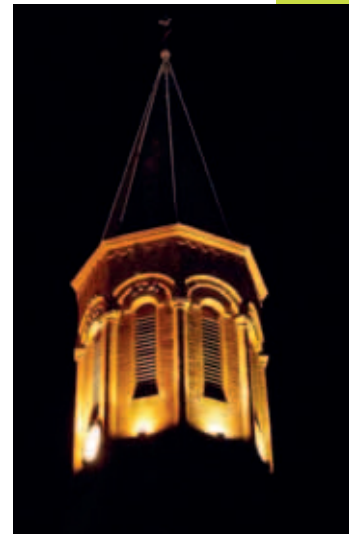
## Illumination du Clocher

**Vous pouvez dorénavant mettre en veille votre GPS, en particulier une fois la nuit tombée. En effet, l'illumination du clocher vous permet de vous repérer. Cet éclairage ancre le village, tel un phare le long des côtes...**

Cette illumination est réalisée à l'aide de 2 moyens techniques :

- Le premier est constitué de 3 projecteurs de 150 Watts, ayant pour but de deviner les contours du toit en ardoise du clocher dans la pénombre du ciel.
- Le deuxième est réalisé par 8 spots de 75 Watts. Chacun d'entre eux met en valeur une face en brique ocre du clocher octogonal.

Les choix techniques ont pris en considération l'impact environnemental et le coût. En effet, la puissance totale représente 1050 Watts (un petit radiateur). Le montant des travaux est de 6 320 € HT. La participation du S.D.E.T (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) s'élève à 70%.



## Salle des sports



**Le sol de la salle des sports avait bien besoin de retrouver des couleurs.**

La fréquentation quasiment en continue de la salle par les diverses sections sportives a, au fil du temps, eu raison de son parterre. Les lignes des différents terrains devenaient de plus en plus

difficiles à percevoir. La municipalité a décidé, en concertation avec les sportifs utilisateurs, la réfection du sol. Une fois les travaux envisagés, il ne restait plus qu'à faire appel aux entreprises spécialisées. Ce chantier, à priori sans grande complication... nous en fait voir de toutes les couleurs !

Les travaux ont débuté fin septembre mais durent plus longtemps que prévu.... En effet, des complications techniques allongent considérablement cette intervention.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée à tous les utilisateurs. Nous en sommes profondément désolés, mais il nous paraît essentiel que le sol fini ait enfin la qualité attendue.

Nous espérons très prochainement profiter de cette salle pour la satisfaction de tous....

## Projet « Groupe Scolaire »

**Bilan d'étape :**

- Nous avons acquis les parcelles sous le groupe scolaire actuel,
- Nous avons signé le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet de Max Faramond (Architecte à Albi),
- Nous avons finalisé le programme « d'Extension/Réhabilitation du groupe scolaire ». Il a été élaboré par le conseil municipal suite aux échanges avec l'équipe pédagogique, la directrice du ALAE/ALSH (ex CLAE), le personnel communal, l'association des parents d'élèves et les représentants du conseil d'école,
- Les 1<sup>res</sup> esquisses du projet vont nous être présentées, par Max Faramond, dans le courant du mois de janvier.





## KIWI – Une solution d'accès internet haut débit



**Certains habitants de CADALEN, situés dans des zones dites « blanches » ne peuvent pas bénéficier de l'ADSL ou de connexion internet de qualité.**

Pour rappel, la municipalité de CADALEN a participé avec le soutien du Conseil Général et des services de l'État à la mise en place d'une solution d'accès : KIWI. Cette solution repose sur une technologie sans fil, ondes hertziennes interconnectées à la boucle fibre optique départementale.

KIWI propose un accès internet haut débit illimité à 2 Mb/s. Il est également possible de bénéficier d'une ligne téléphonique.

A ce jour, la commune de CADALEN compte **23** abonnés et l'ensemble du canton concerne **130** foyers.

Pour de plus amples renseignements (compatibilité d'accès, coût,...), contact : [www.e-kiwi.fr](http://www.e-kiwi.fr)



## Le café des sports



### Le comptoir de Véro et Frédo

#### Pourquoi avoir choisi Cadalen pour vous installer ?

A la base nous cherchions une maison d'habitation dans la région. En 2006 nous avons eu l'opportunité de trouver cet immeuble qui comprenait également un café à l'abandon. L'idée de

relancer ce commerce nous a séduits à tous les deux.

#### Comment vous êtes vous organisés ?

**Frédo :** Je suis transporteur routier, mais comme je ne fais pas l'international, je suis là tous les week-ends et parfois certains soirs de la semaine.

**Véro :** Moi, ce qui m'a encouragée c'est mon expérience professionnelle. J'ai un CAP de vendeuse et j'ai occupé plusieurs postes dans ce secteur d'activité (marchés bio, boulangerie,...). Ayant des enfants en bas âge, je pouvais m'organiser dans le même immeuble pour assurer mon activité et être auprès d'eux.

#### Comment vous êtes vous insérés dans le village ?

**Frédo :** Nous sommes animés naturellement par l'esprit de convivialité et l'ambition de participer à l'animation du village. Nous avons rapidement rejoint l'association des commerçants et nous travaillons en collaboration avec le comité des fêtes. Nous nous sommes mis à la disposition des diverses associa-

tions sportives ; dernièrement après avoir intégré la « fanny joyeuse », j'ai été élu vice président.

#### Un café dans un petit village, peut on dire que c'est économiquement viable ?

**Véro et Frédo :** Malheureusement, économiquement, un bar c'est un commerce bien à part qui est plutôt en perte de vitesse. C'est un constat général pas simplement pour CADALEN. Alors il faut être imaginaire. C'est très difficile, mais comme on veut y croire, pour survivre, on propose des animations et on diversifie l'activité. Nous, on considère que le « café » doit être aussi, un endroit convivial, un lieu de rencontre qui doit favoriser le lien social.

#### Que proposez-vous comme activités ?

**Véro et Frédo :** Depuis janvier 2010, nous avons mis en place un « snack » avec plusieurs plats. Le jeudi soir, on propose un apéro tapas/pizzas, le samedi matin, on sert un petit déjeuner (tripous, gras-double, tête de veau, assiette basque), en période hivernale, on vend des huitres... En terme d'animation, on organise des concours de pétanque et des manifestations ponctuelles sur des thèmes choisis, essentiellement l'été. On va également, prochainement, organiser des concours de belote.

#### Un dernier message ?

**Frédo :** Oui je voudrais préciser que notre établissement est multi générationnel ; à ce propos, je voudrais avoir une pensée pour M. PRIME qui avait pour habitude de passer les dimanches matins avec ses copains. Depuis sa disparition, l'ambiance ces jours là n'est plus tout à fait la même...

# PLU : Plan Local d'Urbanisme

**Le mardi 14 décembre, s'est tenue à la salle des fêtes de Cadalen, la première réunion publique concernant le Plan Local d'Urbanisme.**

Il vous a été présenté le diagnostic territorial et les orientations d'aménagement du futur PLU telles qu'elles ont été définies dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et validées en conseil municipal le 22 juillet 2010. Dans le dernier bulletin, nous vous avons présenté le diagnostic, nous vous donnons aujourd'hui les principaux axes du PADD.



## **Le scénario retenu :** **« une croissance maîtrisée »**

Compte tenu de l'évolution constatée ces dernières années, de la configuration et des possibilités de développement de la commune, le rythme d'évolution démographique le plus vraisemblable semble être basé sur une croissance de l'ordre de 1,5 % afin de permettre l'accueil de près de 290 habitants supplémentaires d'ici à 2020 soit environ 120 nouvelles habitations.

Nous devons respecter les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou qui porte la surface moyenne par terrain à 750m<sup>2</sup>. Cela revient pour Cadalen à ouvrir 12 hectares en tenant compte de la rétention foncière.

## **AXE 1 :** **Structurer et accompagner** **le développement urbain** **à l'échelle communale**

- **Diversifier la gamme de logements et favoriser la mixité sociale (logements locatifs, logements pour primo-accédants, etc.)**
- **Réorganiser le développement de la commune :**
  - Recentrer l'urbanisation sur le bourg
  - Limiter le développement linéaire aux dernières constructions et structurer les hameaux

- **Permettre le développement de formes urbaines de qualité, moins consommatrices d'espace**
- **Favoriser le développement et la mutualisation des équipements**
- **Améliorer les déplacements**
  - Améliorer les accès aux échangeurs de l'A68 de Lagrave et de Brens
  - Favoriser le développement des cheminements pour cycles et piétons

## **AXE 2 :** **Permettre le maintien** **et le développement** **des activités économiques**

- **Permettre la pérennisation des activités agricoles et viticoles**
  - Limiter le mitage des espaces agricoles et viticoles
  - Porter une attention particulière à l'intégration paysagère des bâtiments d'activités (y compris agricoles) et favoriser la qualité environnementale des constructions
  - S'appuyer sur le tourisme pour maintenir voire développer l'agriculture et la viticulture
  - Développer les filières courtes
- **Permettre le développement des activités existantes**
- **Développer les activités de services (cf. Axe 1)**
- **Préserver les populations des nuisances liées aux activités**



# PLU : *Plan Local d'Urbanisme*

## **AXE 3 :**

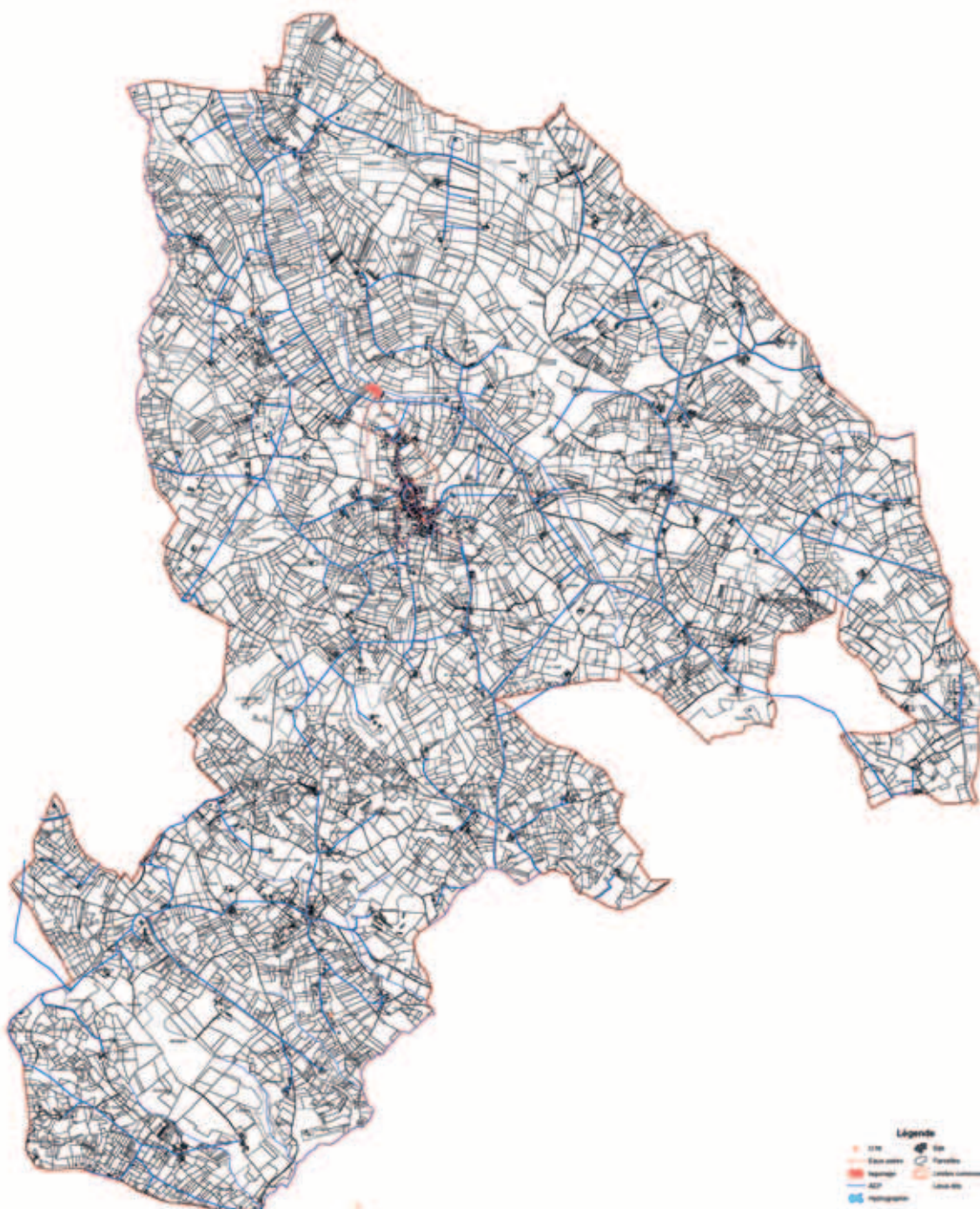
### ***Préserver les équilibres entre développement urbain, pérennité de l'activité agricole et maintien des espaces naturels***

- **limiter les impacts sur les ressources naturelles et l'environnement :**

- Préserver les espaces naturels d'intérêt écologique
- Protéger la ressource en eau et sa qualité
- Favoriser l'assainissement collectif
- Favoriser la production des énergies renouvelables tout en veillant à ce que les dispositifs de production s'insèrent dans le paysage

- **limiter le mitige des espaces agricoles et forestiers par l'urbanisation :**

- Recentrer l'urbanisation sur le bourg (cf. axe 1)
- Permettre l'implantation de nouveaux sièges d'exploitation sur les secteurs les plus appropriés
- Préserver les boisements



- **Porter une attention particulière au cadre de vie :**

- Préserver les vues
- Valoriser le patrimoine traditionnel
- Porter une attention aux aménagements paysagers et au cadre de vie

- **Intégrer les risques et nuisances :**

- Prendre en compte les risques naturels
- Intégrer les problèmes d'insécurité routière
- Prendre en compte les impacts éventuels de certaines installations sur la santé

Nous entrons actuellement dans la phase de zonage et de traduction règlementaire durant laquelle nous allons déterminer les zones destinées à la construction et leur rythme d'ouverture à l'urbanisation. Ce travail vous sera présenté lors d'une seconde réunion publique qui se tiendra au début du printemps. Le PLU sera ensuite approuvé par le conseil municipal puis présenté pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA). Une des étapes importantes de l'élabora-

tion du PLU est l'enquête publique. Elle vous permettra de faire connaître vos remarques, vos doléances, vos suggestions. Vous serez informés par affichage, presse et pour les propriétaires terriens par courrier.

Comme nous l'avons annoncé à la réunion publique, nous répertorions les bâtiments agricoles, dépendances d'anciennes fermes, qui ont **un intérêt patrimonial** et qui n'ont plus vocation agricole. Pour avoir l'autorisation d'en faire des gîtes, d'y installer un artisan, une association..., il est nécessaire de demander un changement d'affectation. Si vous êtes propriétaire de bâtiments de ce type, signalez-le à la Mairie de Cadalen. Chaque demande sera analysée au cas par cas avant l'arrêt du PLU pour y être éventuellement intégrée.

Nous vous rappelons que l'ensemble du PADD est consultable en mairie et/ou sur le site internet : <http://www.cadalen.fr>

## **Charte de bon voisinage en milieu rural :**

### **Support d'un dialogue entre occupants d'un même territoire**

Signée le 3 novembre 2010 à Gaillac entre Madame la Préfète, les Présidents des jeunes agriculteurs, de l'association des Maires et de la chambre d'Agriculture.

#### **Principe 1**

##### **Le rôle économique de l'agriculture :**

Les agriculteurs génèrent de nombreux emplois.

#### **Principe 2**

##### **Agriculture et Environnement :**

La nature est l'outil de travail de l'agriculteur. Ainsi, il la respecte et suit diverses réglementations dans ce but.

#### **Principe 3**

##### **Quelques règles déjà établies :**

L'agriculteur suit beaucoup de réglementations mais il existe aussi des lois qui permettent de le protéger dans son activité professionnelle (principe d'antériorité, notion de trouble normal de voisinage, loi de réciprocité des distances, respect de chacun).



#### **Principe 4**

##### **Le rôle social des agriculteurs**

Voir site Internet des jeunes agriculteurs : <http://www.ja81.fr>





## Tarn et Dadou : Déchets ménagers

**Ordures ménagères : Cadalen commune pilote pour le ramassage de proximité**

**Depuis longtemps, les points de collecte sont source de nuisances pour les habitants de Cadalen.**



Dans l'attente, pour pallier à la suppression de ces secteurs et éviter l'engorgement des points existants (Eglise et route de Faget), deux points provisoires ont été rajoutés pour la collecte du centre bourg : un au niveau de la Viguerie et un au niveau de la Gendarmerie.

### **Notez bien (les différentes collectes) :**

- Le verre dans les colonnes à verre (celles du Stade, de Lacapelle et de Brasselonne seront conservées à proximité des points supprimés)
- Les encombrants (ferrailles, bois, déchets verts, batteries, cartons, piles, équipement électrique et électronique, huiles, gravats et matériaux inertes, radiographies,...) dans les déchetteries de Gaillac ou Graulhet (service gratuit pour les particuliers)
- Les déchets alimentaires et petits déchets verts, dans vos composteurs à retirer à la mairie
- Les médicaments périmés ou non (même s'il en reste très peu) dans les pharmacies
- Les vêtements dans le conteneur spécifique situé à côté du pont-bascule.

**Des questions ?  
Un numéro unique pour tout savoir :  
0800.007.236**

N°vert,  
appel gratuit depuis un fixe

**Se rendre dans les déchetteries**

Graulhet :  
du Lundi  
au Samedi de  
8h à 12h  
et 14h à 17h45

Gaillac :  
du Lundi  
au Samedi  
de 8h à 12h  
et 14h à 18h

C'est pourquoi la Communauté de Communes Tarn et Dadou, dotée de la compétence du ramassage des ordures ménagères depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2010, en concertation avec la mairie de Cadalen, a décidé de modifier les modalités de collecte sur la commune.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 2 secteurs de Cadalen (secteur du point de Lacapelle et du Stade-Brasselonne) sont passés en ramassage dit de proximité : l'objectif étant de collecter au plus proche des habitants afin d'augmenter la qualité des déchets recyclables tout en maintenant un coût constant.

Après une période d'observation sur la qualité du tri c'est le reste de la commune qui d'ici la fin de l'année sera concerné par ce mode de collecte.

**Rappel :** La benne à encombrants, située aux ateliers municipaux, a été supprimée depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

### **Un meilleur tri diminue les coûts.**

Le coût de traitement de nos déchets prend en compte la qualité mais également la quantité de déchets triés. Pour 2010, le coût du ramassage et du tri s'élève à 60,50 € la tonne.

Sur notre territoire, **la seule part du tri est de 24,80 € la tonne.**

**Si le taux de déchets mal triés dépasse les 13%, ce coût passera à 44,80 € la tonne.**



## Le Père Pradines nous a quittés



**Depuis 17 ans à Cadalen, il a été un repère, une figure importante de la vie de notre commune.**

Grâce à sa présence dans la paroisse, les offices et les grands moments de la vie chrétienne étaient célébrés dans notre église. La sonnerie des cloches pour les messes du dimanche, de Noël ou de Pâques rythmait la vie de tous.

Il a accompagné beaucoup d'entre nous dans les différentes étapes de leur vie, des plus heureuses aux plus douloureuses.

Il avait un regard, une parole pour tous, croyants ou non croyants et un sens profond de l'accueil, une grande bienveillance.

Pour les enfants à qui il faisait le catéchisme, il était « tonton ». Pour nous tous, il était le curé du village, Mr le curé. Par ces quelques mots, nous voulons rendre hommage à cet homme simple qui savait que sa place était auprès des gens et qui l'a montré jusqu'à son dernier jour.

### Nouvelle organisation :

Le Père Jean-Claude Vinceneau est nommé référent à Cadalen. L'ensemble des prêtres du Gailacois assurera le maintien des célébrations sur l'ensemble du secteur Cadalen-Técou ; les horaires des messes sont maintenus tous les dimanches à 10 h 30.

Une messe sera célébrée à la chapelle de Saint-François, tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, à 17 h.

Pour les personnes qui désirent rencontrer un prêtre, une permanence sera assurée tous les samedis de 10 h à 12 h au presbytère de Cadalen.

Dans la semaine, pour tout renseignement, il faut appeler le secrétariat du presbytère de Gaillac au 05.63.57.04.34.

## Don de Madame Bygodt

### Des oeuvres de Bernard Bygodt en mairie

Bernard Bygodt, artiste peintre, installé avec son épouse dans notre commune en 1981, s'est beaucoup investi auprès des enfants de Cadalen que ce soit dans les projets qu'il a menés avec l'école ou au cours des ateliers qu'il a animés. Depuis sa disparition en 2004, l'Association « Les Amis de Bernard Bygodt » fait beaucoup pour promouvoir sa peinture.

(<http://www.bygodt.com>).

En signe de leur attachement à Cadalen, M<sup>me</sup> Bygodt a souhaité faire un don à la commune de plusieurs œuvres de Bernard Bygodt. Il s'agit de deux tryptiques sur bois qui prendront place dans la salle du conseil et de quatre œuvres sur papier qui seront accrochées dans la partie administrative. Ainsi, ces œuvres pourront être vues de tous.

Nous sommes très heureux, touchés et fiers de pouvoir exposer ces peintures en mairie. Nous remercions très chaleureusement M<sup>me</sup> Bygodt de son geste.



## Brèves ...



### La Poste

La Directrice de La Poste de Gaillac nous a informés d'une réduction d'horaires du bureau de poste de Cadalen à compter du 3 janvier 2011.

### Les plages d'ouverture sont désormais du mardi au samedi de 9h à 12 h.

Le Conseil Municipal a pris, à l'unanimité, une délibération contre cette décision. En effet,

nous considérons que le bureau de Poste de Cadalen, chef lieu de canton, remplit pleinement sa mission de service public de proximité sur son territoire.

### Dialogue de sourds

Le Président de l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn a suspendu les négociations compte tenu des décisions prises unilatéralement par la Poste de réduire de façon importante les horaires d'ouverture des bureaux de poste, dans certaines communes de notre département.



### Ecole : Spectacle de Noël

Cette année, à la place du traditionnel repas de Noël, les enfants de l'école ont assisté à un spectacle de magie animé par Moby Dick et suivi d'un goûter. Le temps d'un après-midi nos enfants ont été des apprentis magiciens...



## Nouveau LOGO : à vos crayons !



Les élus de Cadalen désirent doter la commune d'un nouveau logo qui soit représentatif de notre village.

Ce logo que nous apposerons sur nos courriers, nos publications et autres supports communaux,

marquera notre identité.

Vos propositions sont à transmettre au secrétariat de la mairie, soit en mains propres, soit par courrier papier, soit par courriel à l'adresse « [cadalen.mairie@orange.fr](mailto:cadalen.mairie@orange.fr) ».

A l'issue de vos envois, nous organiserons une réunion au

cours du premier semestre, à laquelle vous serez conviés, pour réaliser un travail de synthèse de vos propositions en fonction des critères d'un logo.

**Vous avez des idées, alors laissez libre cours à votre imagination.**



## ADMR Lasgraisses/Cadalen



### Paroles de bénévoles

Nous avons été particulièrement touchés de votre participation à notre loto du 10 novembre que la sympathie des commerçants de Lasgraisses et Cadalen nous a permis d'organiser au mieux. Ainsi vous nous aidez énormément à aller toujours de l'avant

afin de vous proposer le meilleur soutien chaque fois que c'est nécessaire. C'est de tout cœur qu'en cette fin d'année, avec ce très joli poème de **Rosemonde GERARD**, épouse d'**Edmond ROSTAND**, nous vous souhaitons une excellente année 2011 :

#### BONNE ANNEE

*Bonne année à toutes les choses  
Au monde, à la mer, aux forêts,  
Bonne année à toutes les roses  
Que l'hiver prépare en secret.*

#### Bonne année

*à tous ceux qui m'aiment  
Et qui m'entendent ici-bas.  
Et bonne année aussi,  
quand même,  
A tous ceux qui ne m'aiment pas.*

**Nos prochains rendez-vous** salle des Hauts de Ferrière

- **samedi 21 mai 2011** à 15 h : goûter-spectacle, avec les enfants de LUDILOT et l'ACANTHE, chorale de Fénols.
- Début d'année avec le Programme « **Vivre pour demain** » (ateliers mémoire, conférences, gymnastique douce, relaxation, ateliers créatifs, expositions, rencontres intergénérationnelles...).
- **Mars - avril** : démarrage de **Cinécran 81**

## Club des Aînés Ruraux de Cadalen



*Chaque jeudi, à partir de 14 heures, de nombreux participants aux jeux de cartes et de société*

### Une représentation active

Les Aînés Ruraux sont attachés à une société dans laquelle les générations vivent en harmonie. Le partage, le lien social, l'accueil et l'échange, la lutte contre l'isolement et l'ouverture à tous sont les bases du mouvement.

Présent sur la commune depuis de nombreuses années, le club fêtera ses quarante ans en 2011. Il s'est construit de générosité et de partage de membres actifs tout au long de ces années.

Chacun peut participer, à son rythme, aux différentes activités, manifestations, sorties et voyages.

Que vous soyez retraité ou en activité, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Et pourquoi pas nous aider à créer de nouvelles activités.

#### Contact :

La Présidente : Maguy Soulié 05 63 33 00 88  
La Secrétaire : Anny Dubrez 05 63 41 08 36



*Venise : Une co-organisation réussie avec le Club d'Aussac-Fénols : découverte de Venise et sa Lagune. Tous attendent la balade au Tyrol programmée en septembre 2011.*





## Centre de Loisirs



### Urgence pour le Centre de Loisirs

L'équipe de bénévoles, qui a créée en 2003 l'association Familles Rurales de Cadalen, la dirige encore aujourd'hui 7 ans après.



La majorité de ceux-ci n'ont plus d'enfants concernés par les projets dont bénéficient vos enfants scolarisés en primaire :

- Accueil périscolaire avec mise en place d'activités variées et d'aide aux devoirs
- Accueil des enfants pendant les petites et grandes vacances (sauf Noël)
- Organisation de séjours en été
- Chantier loisirs pour les jeunes de 12 ans et plus

Alors, vous, qui avez ou aurez des enfants concernés par ces activités, rejoignez l'association pour qu'elle puisse perdurer en toute sérénité autour de Sandrine et de son équipe.

## AFCC (Association pour la Fête et la Culture de Cadalen)

L'AFCC a pris le relais de l'ancien comité des fêtes du village. Rebaptisée en janvier 2009, l'association a pour modeste vocation de contribuer à l'animation du village à travers, (comme son nom l'indique), des manifestations festives et culturelles.

Soirée jeux, soirée soupe, chasse à l'œuf (en partenariat

avec Técou et l'APEEC), feu de la Saint Jean, l'AFCC vous donne plusieurs rendez-vous dans l'année autour d'un thème, d'une table, d'un programme... avec pour seule prétention de vous réunir et de vous divertir.

Tous les membres de l'Association pour la Fête et la Culture de Cadalen vous souhaitent une très bonne année 2011 sous le

signe de la bonne humeur et de la convivialité. Ils vous proposent de partager quelques moments privilégiés :

- le 12 février avec une soirée aligot
- le 25 juin pour le feu de la Saint Jean

## Fanny Joyeuse Cadalénoise

### LOTO - SALLE DES FETES

Samedi 5 février 2011

Samedi 2 avril 2011

Samedi 5 novembre 2011

### CONCOURS OFFICIEL AU STADE

7 mai 2011 - Triplette Promotion

2 juin - Doublette Mixte

11 septembre 2011

qualificatif + concours société officiel

### CONCOURS AMICAL AU VILLAGE EN 4 PARTIES

21 mai 2011 - 20 h

2 juillet 2011 - 20 h

9 juillet 2011 - 20 h

13 août 2011 - 20 h

24 septembre 2011 - 20 h

14 juillet 2011 au Stade challenge ALBOUY/JO  
9h + Repas 13 h (sur inscription)

## Association Anciens Combattants

Cette année 2010, nous avons perdu le dernier ancien combattant de 39/45 en la personne de Monsieur Julien HERAL.

La FNACA célébrera la commémoration du 19 mars 1962 date du « Cessez le feu » en Algérie, le dimanche 20 mars à

Técou, messe à 10 h 30 suivie de la cérémonie au Monument aux Morts à 11 h 30.



## L'A.P.E.E.C.

### L'A.P.E.E.C. vous souhaite une très bonne année 2011 !

Grâce à la mobilisation de quelques parents d'élèves, chaque année, L'A.P.E.E.C. (Amis et Parents des Elèves de l'Ecole de Cadalen) organise différentes manifestations (marché de Noël, loto, carnaval et chasse à l'œuf).

L'objectif de ces manifestations est de récolter des fonds pour l'école. Les bénéfices réalisés permettent en effet de financer l'achat de matériel éducatif, participer aux frais des sorties

scolaires et de participer à la mise en place du projet pédagogique annuel. De plus, tous ces rendez-vous animent le village et créent un formidable lien social entre les Cadalénois.

L'implication des membres de l'A.P.E.E.C. et la participation active de l'ensemble des parents d'élèves sont les éléments clé de notre succès. Néanmoins, tous les Cadalénois, en répondant présents aux différentes animations, nous permettent d'atteindre nos objectifs et contribuent au bien-être des élèves de Cadalen.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des prochaines manifestations...

Un grand merci à tous et rendez-vous en 2011 pour de nouveaux évènements :

- Samedi 22 Janvier : Loto de l'école
- Vendredi 25 mars : Soirée Carnaval
- Pâques : Chasse à l'œuf



## Association l'Hirondelle

Après la présentation de la géographie de la Roumanie dans le bulletin précédent, cette fois nous vous proposons quelques données économiques.

Malgré l'importance de la superficie agricole (23,8 millions d'Ha) et de la population habitant en zone rurale, l'agriculture roumaine a un grand potentiel sous exploité. Riche en ressources agricoles mais aussi forestières (6,7 millions d'Ha) elle manque de structures et de moyens modernes. Après avoir été le grenier de l'Europe au 19<sup>e</sup> siècle, elle s'est détériorée entre les années 50 et 90.

A l'heure actuelle les cultures de blé, maïs, oléagineux et

pommes de terre sont dominantes avec un élevage bovin, ovin, porcine et volaille souvent présent sous forme d'agriculture de subsistance. En effet, la taille moyenne des exploitations est de 2 Ha et pour satisfaire ses besoins, ce pays importe 70% de produits agro-alimentaires.

A l'opposé de cette agriculture de subsistance, l'agriculture productiviste est constituée d'entreprises de plusieurs centaines d'Ha convoitées par des investisseurs. L'entrée dans la communauté européenne avec ses normes, ses contraintes et un marché libéral conduira inéluctablement vers une évolution importante de ce secteur.

Aux confins des Carpates, nos villages de Sécuïeni et Bodo-gaïa comptent des terres de vallée très humifères et donc très fertiles.

Parmi les projets de l'Hirondelle, dans le cadre de nos échanges réguliers, nous préparons notre prochain voyage, à charge des participants, chez nos amis qui aura lieu la semaine du 15 Août 2011.

Ces échanges perpétueront les liens d'amitié et permettront également de visualiser les aides que nous leur apportons tout en ciblant au mieux les futures.

Au prochain numéro nous vous ferons vivre ce voyage.



## Auto-cross Albigeois

### CHALLENGE SUD UFOLEP : 2011

**CADALEN :**  
**DIMANCHE 24 AVRIL**  
 Circuit du Haut des Vergnades.

**DIMANCHE 15 MAI :**  
 Quarante (Hérault)

**DIMANCHE 11 JUIN :**  
 Serviès (Tarn)

**DIMANCHE 10 JUILLET :**  
 Elne (Pyrénées orientales)

**DIMANCHE 24 JUILLET :**  
 Salvagnac (Tarn)

**DIMANCHE 21 AOUT :**  
 Valras (Hérault)

**DIMANCHE 11 SEPTEMBRE :**  
 Olargue (Hérault)

### ACTIVITÉ :

- organisation d'épreuves de courses de voitures sur terre.
- Formation d'officiels (directeurs de course, commissaires piste, techniques pointage).
- Aide à la préparation pour la pratique des sports mécaniques (kart-cross, Auto, monoplaces).



## L'association « Cadalen pour l'Espoir »

**A pour but d'organiser, tous les ans, le premier week-end de Décembre, le téléthon sur l'ensemble du canton de Cadalen, afin de faciliter, dans une ambiance festive, le dépôt de dons au profit de l'A.F.M.**

Pour ce faire, elle s'appuie sur une équipe de 12 membres bénévoles, et fait appel à divers sponsors privés, qui viennent parachever ou compléter les aides octroyées par les instances locales.

Ces aides peuvent prendre des formes diverses et variées :

- Financières (don au nom de l'association)
- Matérielles (don de produits alimentaires)
- Humaine (participation, au téléthon, de diverses associations de Cadalen ou des communes du canton, sous la tutelle de « Cadalen pour l'espoir »).



Ceci démontre, s'il en était besoin, que l'association est ouverte à toutes et tous, que le seul but recherché est le téléthon et à travers cette manifestation nationale annuelle ; l'apport de dons à l'Association Française contre les Myopathies.

Nous vous donnons donc rendez-vous **tous les ans**, le premier Week-end de Décembre, pour **qu'ensemble**, nous disions **NON !!**

**NON !!**

À toutes ces maladies dites « orphelines » mais qui ne le sont que par manque de moyens financiers. Et **OUI !!**

**OUI !!**

À la recherche, **OUI** au téléthon, **OUI** à l'A.F.M et

**Dix fois NON !!!!**

Aux myopathies et autres maladies sans traitement.

Pour « Cadalen pour l'Espoir,

*Le président Guy MOULIS*

## Atelier Musical

Pour 2010/2011, L'ATELIER MUSICAL poursuit son chemin, fidèle aux objectifs initiaux.

Notre but consiste à vulgariser et développer en zone rurale, la connaissance et le goût des diverses musiques passées ou présentes dans le monde, via l'écoute, la pratique et la compréhension de celles ci. Pour cela, l'approche musicale se veut ludique, basée sur l'émotion et le plaisir.

Différentes activités régulières ou ponctuelles et ouvertes à tous sont proposées :

- Des ateliers hebdomadaires pour les enfants, adolescents et adultes ont lieu à la ferme de Piol, le mercredi. Ils suivent le calendrier scolaire.
- La direction de chorales de manière permanente ou sous forme de stages
- Interventions en milieu scolaire sur des projets courts ou à longs termes.

Les différentes activités sont animées par Bruno Balazard. Ce pédagogue, chanteur et chef de chœur, pratique aussi des instruments à vent, percussion et idiophones.

Des projets sont en cours de réflexion pour 2011/2012. Ils visent à élargir les activités de L'ATELIER MUSICAL vers d'autres publics en partenariat avec d'autres associations ou collectivités.

### Contacts :

bruno.balazard@wanadoo.fr  
06 30 47 68 46







La chorale de Cadalen a fêté son huitième anniversaire au sein du Foyer Laïque d'Éducation Permanente sous les signes du dynamisme et de la bonne humeur.

CAD'EN SOL est composée de 39 choristes, heureux de se retrouver le jeudi de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes, autour d'un répertoire polyphonique varié (tout style et toute époque) et d'un travail d'échauffement et de technique vocale.

La chorale effectue des spectacles dans Midi-Pyrénées, au profit d'associations à buts humanitaires, en organisant ou en participant à des regroupements de chorales, ou seule, lors de festivals ou de fêtes communales.

En 2010 elle s'est produite à ALBI, ARTHES, GAILLAC, SORGUES (près d'Avignon en faisant une rencontre/échange de chorales avec la Chorale AMISTA), ST MÉMY, CADALEN et SORÈZE.

Et enfin à la salle des fêtes de CADALEN pour le TÉLÉTON 2010 en partenariat avec les chorales l'ACANTHE et la CLÉ DE SAÏX.

Nous espérons recevoir en 2011 la chorale AMISTA de Sorgues, sous réserve qu'ils puissent venir.

La devise de CAD'EN SOL pourrait être la découverte et la transmission d'une curiosité et d'un plaisir musical via un résultat qualitatif.

## Cad'en Sol

**Contact :** cadensol@free.fr ou 06 30 47 68 46

<http://cadensol.pagesperso-orange.fr/>



## Atout Piol

La naissance de l'association Atout Piol en 1994, est liée à des rencontres « humaines » animées par la volonté commune de réaliser un projet autour de la danse africaine et la vie d'un espace en milieu rural.

A 4 km du village, la ferme de Piol se métamorphose, l'étable se transforme en salle de danse, les pâturages en camping, ceci dans un environnement enchanteur propice au calme, à la convivialité, combiné à la découverte de l'expression dansée avec pour maître mots « se faire plaisir ».

Au fil des ans, le lieu n'a rien perdu de sa magie, l'activité première (la danse) a ouvert ses

portes à d'autres expressions pour permettre le métissage de nos cultures et vous faire découvrir leurs richesses. La pédagogie, la prise en compte de l'autre, l'évolution de l'enfant, le bien être de l'adulte, la rencontre... sont les mots clés de l'association Atout PIOL.

Notre activité élargie couvre plusieurs champs d'interventions :

- des cours hebdomadaires et des stages,
- des interventions en milieu scolaire, en structures spécialisées (enfants, adolescents, adultes), auprès de professionnels du secteur médico/social

- des projets se réalisent dans les domaines de la petite enfance
- des soirées ou journées festives sont proposées

Notre espace vous accueille : pour organiser des moments de fête, pour mettre en place des stages, ou des activités hebdomadaires, pour préparer vos créations artistiques

Danse africaine, danse et clown, danse en famille, rythmes et percussions, hip hop et ragga .....

Venez découvrir toutes nos activités sur notre site : <http://www.atoutpiol.fr>

## Association relaxation

Pour apprendre à vous détendre, contrôler votre respiration, assouplir votre colonne vertébrale, renforcer vos articula-

tions, détendre et tonifier vos muscles...

**Participez aux cours de relaxation à la salle des fêtes de**

**Cadalen tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30.**

**Contact :** 05 63 55 55 49 ou 05 63 33 03 16



## P.A.R.T.A.G.E (Dadou El Oued)



P.A.R.T.A.G.E (Promotion Associative de Tout Art Générant de l'Echange !) est l'association qui permet l'existence du groupe Dadou El Oued, groupe musical de Jazz Afro Oriental regroupant 7 musiciens d'horizons divers. Cette association est née en 2005 de la rencontre amicale et motivée par la musique, des membres de Dadou El Oued.

Nous créons notre propre musique, métissée et issue de nos origines culturelles différentes, de nos goûts et de nos sensibilités hétérogènes.

Chaque semaine, nous nous retrouvons à Cadalen dans un local aménagé et insonorisé pour les besoins de la cause afin de fabriquer, arranger et roder nos morceaux. Ces derniers ne sont pas figés, ils évoluent et se transforment au gré des idées de chacun, de l'ambiance et de l'accueil que nous rencontrons lors des concerts. Car, si fabriquer de la musique est une activité passionnante, le moment le plus intense est, bien sûr, celui où on peut la partager avec des auditeurs enthousiastes, comme l'étaient ceux de Cadalen le 2 juillet dernier. C'est dans ces moments là, que le travail musical

prend vraiment sens et que le nom de l'association se justifie. Sous les platanes, derrière la salle des fêtes, dans la chaleur d'un soir d'été, on a alors le sentiment de partager un moment unique avec les habitants du village autour d'un verre, et notre récompense se lit sur les sourires de contentement déposés sur les visages des petits et grands.

Alors, on peut vraiment penser que, comme disait Nietzsche, « Sans la musique, la vie serait une erreur » (Il n'a rien dit sur le vin blanc parce qu'il n'est jamais passé par Cadalen). Notre souhait est de renouveler ce type de rencontres. Nous reproduisons normalement courant janvier, notre formule de repas/concert au domaine de Matens, dans ce lieu si chaleureux et convivial, avec la participation du trio de « Rues Morgues ».

Peut-être serons nous aussi présents au feu de la St Jean en juillet prochain ou bien de nouveau sous les platanes... Nous espérons aussi avoir l'occasion de refaire des rencontres musicales enrichissantes avec Dembolo, Atout Piol ou Cad-en-sol qui font partie du paysage artistique de Cadalen. Actuellement,

nous sommes investis dans la production d'un CD « Orientable », notre bébé, qui devrait voir le jour en janvier.

Vous trouverez toutes les informations sur ce cd et sur l'aventure de Dadou El Oued sur le site [myspace.com/dadoueloued](http://myspace.com/dadoueloued) ou en écrivant à [o.baudy@orange.fr](mailto:o.baudy@orange.fr).

Question planning, toujours entre deux avions, nous serons lundi prochain à Toronto, mardi à Miami, mercredi à Tokyo, jeudi à Téco, (là ce sera plutôt en vélo) vendredi à Lacougotte-Cadoul etc...

Bonne année aux Cadalenois et à bientôt pour un nouveau moment de partage musicamical.

**Contact :** Olivier Baudy : 0563814179



## Société de chasse

La société de chasse de Cadalen compte toujours pour cette saison 2010-2011, 150 sociétaires évoluant sur le territoire communal.

Les perdrix et les faisans ont souffert de conditions climatiques peu clémentes au printemps, avec un mois de juin pluvieux peu propice pour une bonne reproduction des oiseaux sauvages.

Par ailleurs, nous constatons une recrudescence de la population des renards, et ce malgré le travail des piégeurs pour les réguler. Pour cette raison, le

plan « lièvres » a dû être limité à 2 bracelets par chasseur, afin de maintenir la pérennité de cette espèce.

Le ball-trap du 22 août a connu un vif succès. Quant au traditionnel repas du mois de mars organisé par la société, il a été apprécié par 220 convives.

Nous rappelons que tous les chevreuils tués au cours des battues sont préparés par le traiteur pour ce repas. Seuls 2 ou 3 sont distribués aux propriétaires non chasseurs nous autorisant à pratiquer notre passion sur leur propriété.

Cet été, après les moissons, notre société a été retenue par la fédération de chasse du Tarn pour un recensement de la population des cailles. Avec l'accord des propriétaires, des comptages ont été faits à l'aide de chiens d'arrêt : peu d'oiseaux ont été vus. Une ouverture anticipée de cette espèce, fin août, a démontré une faible représentation de cailles sur notre territoire.

**Le repas aura lieu le 5 mars 2011 ; pour s'inscrire, merci de contacter le président J SOULIE - Tél. : 05.63.41.74.39**



## Volley-ball Cadalen

Le club de Volley de Cadalen n'est pas très présent sur le village depuis ce début d'année mais c'est pour la bonne cause. En effet la municipalité de Cadalen a répondu affirmativement à notre demande de réfection de peintures du sol de la salle des sports. Nous étions désireux d'avoir un outil plus adapté à la pratique de ce sport pour les plus jeunes (terrains matérialisés) et de proposer un terrain d'honneur pour l'équipe première qui évolue en nationale 3.

Des complications dans les travaux ont engendré un important retard et un chamboulement logistique dans les entraînements. Nous avons donc régulièrement investi les gymnases de Labastide de Lévis, Graulhet, Lasgraïsses et Labessière Candeil. Merci aux mairies de ces villages d'avoir bien voulu nous accueillir.

Notre club regroupe 117 licenciés dont 60 ayant moins de 18 ans et avec une dominance féminine : 19 poussins, 2 équipes benjamins et benjamines,



2 équipes minimes, 1 équipe Junior/Régionale 2, 1 équipe Régionale 1, 1 équipe Nationale 3 et 29 joueurs loisirs (3 équipes).

Ce n'est pas moins de 10 équipes et l'école de volley qui se partagent les créneaux de la salle des sports, également utilisée par le tennis.

Après la trêve de Noël, les Nationales 3 joueront 5 matches à domicile et vous donnent donc rendez-vous le dimanche 23 janvier à 15h00.

A noter aussi sur vos calendriers, notre fête du volley qui aura lieu le 18 juin, proposant un tournoi de volley sur herbe (équipes confirmées et loisirs) et une soirée dansante.

Tous les dirigeants et joueurs se joignent à moi pour vous présenter nos vœux de bonne année pour 2011.

Véronique RAMIERE,  
Présidente  
de l'US Cadalen  
Volley Ball



## Foyer Laïque d'éducation Permanente

Le F.L.E.P. est composé de six sections. Une d'entre-elles, voire plusieurs sont susceptibles de vous intéresser. Venez nous rejoindre !!!

**Bureau :**

Président : Alain VIGUIÉ  
(05 63 57 42 41)

Vice-Présidente : Rolande CUG

Trésorière :  
Christine DOS SANTOS

Trésorière-adjointe :  
Marie-José BORIES

Secrétaire : Nicole MOTTES  
(05 63 81 50 72)

- **Randonnées pédestres**  
responsable : Roger BATUT  
(06 19 26 07 65)
- **Gymnastique** – responsable :  
Michèle MUSCAGORRY  
(05 63 81 55 25)
- **Tennis enfants et adultes (initiation)** – responsable :  
Alexis GANGNERON  
(06 86 70 33 61)
- **Tennis de table** – responsable :  
Alain VIGUIÉ  
(05 63 57 42 41)
- **Cyclo sport** – responsable :  
Jacques PASTRE  
(05 63 81 52 89)

- **Chorale** – responsable :  
Bruno BALAZARD  
(05 63 81 56 44)

- **Méthode Wa-jutsu**  
(arts martiaux) – Nouvelle activité en création, possible en septembre 2011 (consulter le Bureau)

Prendre contact avec les responsables, merci.

Le F.L.E.P. est ouvert à toutes propositions nouvelles. Aussi n'hésitez pas à nous contacter.





## Infos Tennis



### Saison 2010 :

Cette année, la section tennis compte un nombre d'adhérents constant. Pour rappel, le tournoi 2010 a regroupé 12 joueuses pour le Simple Dames, 38 joueurs pour le Simple Messieurs et 8 équipes pour le Double Mixte. Les finales se sont déroulées le DIMANCHE 27 JUIN 2010 avec notre habituel repas champêtre.

### Renouvellement des adhésions :

Le renouvellement se fera début 2011. Les cartes 2011 permettront à tous les joueurs d'utiliser le cours extérieur (avec éclairage) et la salle polyvalente (filet à monter et à démonter).

Pour la saison 2011, la carte est vendue au prix de 20 € (assurance comprise) et, pour la 2<sup>e</sup> carte (invité), le prix est de 15 €. La caution de la clé du

court extérieur (15 €) reste valable et l'échange de clés se fera comme par le passé au moment du renouvellement des cartes.

Vous pourrez vous procurer les cartes d'adhésion auprès des responsables de la section tennis.

**Réservation des terrains :** Les réservations se font au tableau du stade comme habituellement.

Pour tout renseignement complémentaire, joindre un des responsables de la section tennis.

### École de Tennis :

(gérée par le FLEP)  
Les enfants de l'école de Tennis pourront avoir l'accès aux courts extérieur et intérieur contre une carte caution de 5 € (à retirer auprès des responsables du bureau).

### Tournoi de printemps 2011:

Le prochain tournoi de CADALEN, ouvert à toutes et à tous se déroulera à partir du mois d'Avril et se clôturera le DIMANCHE 26 JUIN 2011 avec les finales et notre habituel repas de fin de saison.

**Retenez dès à présent cette date dans vos agendas !**

### Responsables de la section TENNIS:

Présidente : Juliette GONTIER  
La Jurantié - 05.63.33.02.45

Secrétaire : Guy ANGEBAUD  
rue du Colombier -  
05.63.57.00.92

Trésorier :  
Alexis GANGNERON  
imp du Vieux Puits -  
06.86.70.33.61

## Entente sportive Montans Peyrole Cadalen

Trois villages pour la même passion : le rugby.

Nous profitons du bulletin municipal pour remercier les trois municipalités et toutes les personnes et entreprises des différentes communes qui nous aident au bon fonctionnement de notre club.

L'ESMPC évolue en champion-

nat de 3<sup>e</sup> série pour la saison 2010-2011.

Les entraînements ont lieu le mardi à Cadalen et le vendredi à Montans à 19H30.

### Repas du rugby le 19 février 2011 à Peyrole

*Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011*

### Pour tout renseignement :

Président :  
Chamayou Bernard  
06 12 68 25 41

Secrétaire :  
Adell Nathalie  
06 47 69 74 64

## Union Sportive Cadalénoise Football

Le club en quelques chiffres : club créé en 1921, affilié à la ligue midi Pyrénées de Football, association enregistrée en préfecture et déclarée à la DDJS.

Actuellement 40 licenciés en catégorie 6-10 ans, 2 équipes seniors et 1 équipe loisirs.

Tous les dirigeants et éducateurs sont bénévoles, si vous voulez rejoindre le club n'hésitez pas à vous faire connaître.



# En bref

Les enfants de l'école participent activement à la cérémonie du 11 novembre



Enseignants, personnel communal, représentants du CLAE/CLSH, parents d'élèves, élus sont réunis afin de finaliser le programme du projet « Ecole »



## « PLU groupé » des communes de Brens, Cadalen, Florentin, Rivières, Senouillac et Téco :

Echange sur les enjeux du PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable) avec les personnes publiques associées (Conseil Général, Pays, DDT, Chambre d'Agriculture, Présidents des différents Syndicats, Maires des communes limitrophes,...).

### Tarif communaux au 1-01- 2011

<b>Photocopie</b>			
Format A4 recto	0,15 €	Format A3 recto	0,30 €
Format A4 recto/verso	0,30 €	Format A3 recto/verso	0,60 €
<b>Jeton Eclairage tennis</b>			
Le jeton pour 1 heure			1,50 €
<b>Assainissement</b>			
Participation au raccordement à l'égout (Délibération CM du 19/03/1991)			
Immeubles existants à la création Réseaux	700 €	Immeubles édifiés après la création du réseau	1700 €
Redevance assainissement			
Prime fixe annuelle	56 €	Redevance basée sur le volume d'eau prélevé	0,80 €/m <sup>3</sup>
Consommation forfaitaire (agriculteur ayant du bétail, usagers non raccordés au réseau d'eau public)			43 €/m <sup>3</sup> par personne
<b>Location salle des fêtes et salle de réunion</b>			
Salle des Fêtes et salle de réunion pour le week-end			
Cadalois	170 €	Personnes extérieures	440 €
Salle de réunion			
Cadalois	40 €	Personnes extérieures	180 €
Salle des Fêtes et salle de réunion pour la journée			
Cadalois	105€	Personnes extérieures	300 €
Salle des Fêtes aux associations de Cadalen pour leurs festivités			Gratuit
Salle des Fêtes aux associations extérieures pour leurs festivités			60 €
Caution			
Cadalois	320 €	Personnes extérieures	800 €
<b>Concession à perpétuité</b>			50 €/m <sup>2</sup>
<b>Colombarium la case pour 30 ans</b>			400 €
<b>Poids public</b>			
Pesée inférieure à 10 T		2 €	Pesée supérieure à 10 T
			3 €

## Avis de recherche d'arbres, entités paysagères et sites remarquables de notre commune



Vous avez été nombreux à apprécier l'article sur les pigeonniers de notre commune, paru dans la précédente édition de votre journal municipal.

**Maintenant, nous vous invitons à porter votre regard sur tout ce que notre village et ses alentours offrent à notre curiosité :**

- Points de vue exceptionnels

- Particularités architecturales concernant tout édifice : lavoirs, cadrans solaires, fermes et bâtiments...

- Arbres remarquables (\*)

\*A noter que certains arbres de notre commune figurent dans l'ouvrage édité par Arbres & Paysages Tarnais intitulé Arbres Remarquables des Paysages Tarnais. Il s'agit d'enrichir ce travail par le biais de nouveau signalement. Les arbres figurant

dans cet inventaire sont notamment, les Pins parasols de la Métairie Neuve, le Chêne du hameau de la Faounié.

Si vous souhaitez participer à cet inventaire, il vous suffit de prendre contact avant le 15 mai 2011 au secrétariat de la mairie (Tél. 05.63.33.01.44)

Nous comptons sur votre active participation pour nous informer, afin de mettre en valeur le patrimoine de notre commune.

### Heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi : 14 h - 17 h

Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Mercredi : 9 h - 12 h

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Samedi : 9 h - 12 h

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email : cadalen.mairie@orange.fr

Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL

RÉDACTION:

Commission Communication : Cécile ANGEBAUD, Stéphanie AVERSENG, Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Christian CAUQUIL

Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Josy DESPLOS, Gilles JAUROU

Comité Consultatif Communication : Marie-Hélène BOSC, Anny DUBREZ, Jean-Marc FRÉAL, Christiane LISANT, Claire MAGRE, Nicole MOTTES, Brigitte ROQUES et Alain VIGUIER.

Mise en page : SIEP France - Imprimé à 700 exemplaires sur papier PEFC par SIEP France